

Le Jeudi 22 Janvier 2026, à partir de 12 H 15, les adhérents de la Société Française des Gazons se sont réunis au Rugby Club d'Orléans (45), sur convocation adressée le 10 Décembre 2025.

La Directrice fait savoir que 49 personnes sont présentes et/ou représentées, dont 33 membres actifs sur 53 que compte la Société Française des Gazons..

Elle constate que l'Assemblée réunissant les conditions imposées par les statuts pour un quorum fixé à 30 % des membres (article 11.2 des statuts), est légalement constituée et peut valablement délibérer.

-ooOoo-

L'ordre du jour de la journée est :

- Table Ronde n° 1 : **Orléans Métropole : Technique et entretien des surfaces engazonnées**
- Table Ronde n° 2 : **l'IA et les gazons**
- **Table Ronde n° 3 : Les jardins de demain**
- **Table Ronde n° 4 : Restitution de l'enquête sur les bienfaits des gazons**
- Visite technique de l'USO

Lien vers le livret distribué en séance :

<https://www.calameo.com/semae/read/007011163238d9513b65a>

La SFG – Des missions, des femmes et des hommes

Au 31 Décembre 2025, 53 adhérents (contre 51 adhérents en 2024) sont membres de la SFG, dont les activités professionnelles, métiers, expériences, parcours professionnels, notoriétés, nous confèrent le statut d'association représentative et reconnue de la filière gazon auprès du monde des espaces verts et des institutions.

A ce titre, la SFG est régulièrement sollicitée pour représenter et intervenir dans des manifestations professionnelles diverses (salons, colloques, conférences, ...) et répond également à de nombreuses demandes de Sociétés ou d'étudiants.

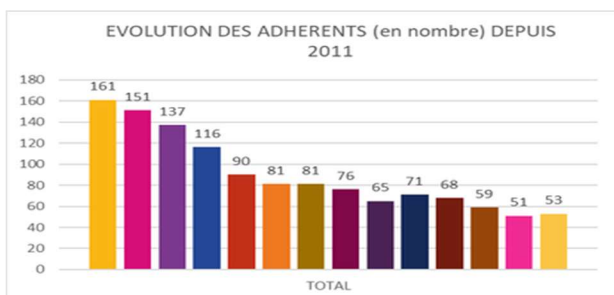
L'association fonctionne grâce au bénévolat de ses adhérents. Nous devons tenir compte du nombre et de la disponibilité des bénévoles et rassembler pour avoir plus d'efficacité. Un Conseil d'Administration représentant les catégories professionnelles et les services de l'Etat ou organismes, définit les grandes lignes des actions à entreprendre.

Le bureau, élu chaque année, est chargé de la mise en œuvre des actions.

La direction est assurée en permanence, ce qui permet d'avoir des liaisons et des opérations rapides et régulières.

Elargir l'audience est un des challenges que doit relever la SFG ; Il passe notamment par l'intérêt des travaux actuels de notre association.

Elargir son audience, mais également intensifier son action en toute indépendance, diversifier ses activités, communiquer, tels sont les impératifs de la SFG, partant du constat qu'elle est encore insuffisamment connue et que, pour de trop nombreuses personnes, elle ne représente qu'une Société de services dont la vocation se limite à organiser des conférences et des visites.



Ces objectifs sont à atteindre pour assurer la pérennité de l'association. Chacun doit s'investir à l'exemple des membres de la SFG qui bénévolement ont entre autres réussi les publications remarquables de l'Encyclopédie des Gazons, d'Hymega 1.1® et des cahiers techniques.

La participation active de tous ses adhérents doit en assurer le développement et la continuité afin de maintenir au sein de notre pays la notion que le gazon, quelle que soit son utilisation, gardera toujours une valeur utilitaire et esthétique qui lui donne une place de choix dans la qualité de la vie et de l'environnement.

LA SFG – Des réunions et des commissions

• Journée Technique 2025 – 30 janvier 2025

Lieu : TERRA BOTANICA

Nombre de participants : 94 participants

Table Ronde n° 1 : Rappel règlementaire sur toutes les surfaces engazonnées
Objectif et éléments de langage :

- Les idées reçues sur l'utilisation d'intrants
- La loi climat et résilience
- L'aspect règlementaire et les prochaines échéances
- Ouverture d'une aire de changement

Table Ronde n° 2 : Les robots de tonte : pour ou contre

- Controverse autour de l'utilisation des robots de tonte
- Retour d'expérience sur l'utilisation des robots de tonte



Table Ronde n° 3 : - Le gazon : de l'inscription à la certification

- Qu'est-ce que SEMAE ?
- Schéma de la certification de semences à gazon
- Les critères évalués (pureté, contrôle sanitaire, les usages)
- Lecture des étiquettes SOC
- L'appellation « gazon » (usage spécifique), l'enherbement non fourrager
- Visite technique du parc TERRA BOTANICA

L'assemblée générale annuelle de la SFG et la remise de médaille à Bénédicte RATEL ont clôturé la journée.

Lien vers le livret distribué en séance : <https://www.gazonsfg.org/actualites/journee-technique-2025/>

Le Conseil d'Administration et le Bureau se sont réunis en distanciel à 4 reprises.

Lors de ces séances, des points d'actualités et financiers sont présentés. Une synthèse de chacune des commissions sont exposées.

Ces instances permettent à l'ensemble des administrateurs de s'exprimer et de faire part de leurs idées et réflexions pour faire vivre l'association.

Chaque procès-verbal est transmis à l'ensemble du conseil d'administration.

Le règlement intérieur de la SFG a été modifié (mise à jour de certains articles obsolète et création d'un article sur l'affichage de l'appartenance à la SFG)

• Les Commissions

- La commission VEGETAL PROJECT (Hydromulching)

L'objectif de cette commission est :

Mise en place à Horizon 2027, d'un livre blanc (document réglementaire et technique) concernant la technique d'hydroensemencement.

Cette commission active, présidée par Fabrice Chiavaro et dont les membres sont : Luc Bourigault, Alexandre Crespon, Bernard Gibert, Christophe Subileau et Vincent Savourat, s'est réunie à plusieurs reprises (une dizaine de séances) afin de travailler sur un document présentant cette méthode de semis.

Ce premier document a été présenté lors du salon PAYSALIA, et est le début d'une riche communication auprès des professionnels (banners pour SALON VERT 2026 et livre blanc pour PAYSALIA 2027).



- **La commission GAZON DE PLACAGE**

L'objectif de cette commission est :

Rassembler la filière du gazon de placage et répondre aux besoins des professionnels. Mieux faire connaître le gazon de placage et ses techniques.

- Clarifier les enjeux liés aux intrants et aux maladies.
- Créer un comité technique avec un référent dédié.
- Établir une cartographie des gazonnières en France.
- Renforcer la communication sur le rôle de la commission.



Source :
Concept
Distri

- Corriger les idées reçues via une communication active sur les réseaux sociaux.

Cette commission s'est réunie 4 fois. Les membres de la commission sont : Oriane Bouty, Luc Bourigault, Franck Chaloin, Thierry Girault, Pierre Joly, Gilles Mommele, Jérémie Renault, Vincent Savourat, DLF, Compo et Soufflet.

Une première réflexion sur la création d'un flyer et des posts réseaux sociaux présentant les idées reçues du Gazon de Placage, et la mise en place d'une carte interactive des gazonnières en France, est en cours pour un aboutissement en 2026.

- **La commission PELOUSE ECO DURABLE (PED)**



L'objectif de cette commission :

Revoir le règlement technique général, et créer un règlement technique semences et intrants, afin de pouvoir communiquer sur l'estampille PED qui est portée désormais par la SFG.

Cette commission s'est réunie 4 fois en 2025 et réunit :

Sous-Commission Intrants : Président : Thierry Girault

Romuald Drignon, Pierre Joly, Vincent Savourat, Christophe Subileau

Sous-Commission Semences : Président Luc Bourigault

Oriane Bouty, Bertrand Naturel (UFS), Christophe Subileau, DLF

Le logo ayant été repensé et déposé en 2024, 2025 a été consacré à la relecture et la modification du règlement technique général, et les sous-commissions semences et intrants se réunissent désormais pour finaliser les deux documents.

La commission COMMUNICATION

La commission communication de la SFG a pu se réunir à 2 reprises et réfléchir sur certains points :

Les actions proposées visent surtout à mieux faire connaître la SFG et à impliquer davantage les professionnels :

- Participer à des salons et organiser des rencontres techniques locales.
- Encourager une adhésion volontaire des membres.
- Proposer des webinaires pour partager des informations utiles.
- Communiquer davantage grâce à des articles dans la presse et aux réseaux sociaux.
- Être présente dans différentes institutions pour représenter la filière.
- Soutenir les jeunes via un système de parrainage.



Les membres de cette commission sont :

Gérald Allory, François Brouillet, Eric Fréville, Thierry Girault, Laurent Mignonneau, Oriane Bouty, Pierre Joly, Luc Bourigault, Vincent Savourat

Cette commission vient s'ajouter à la communication digitale RS et sur le site internet.

• Les Salons en 2025

La SFG a sponsorisé et/ou a pu être mentionné lors de différents évènements en 2025. Cette présence permet de faire connaître au mieux l'association auprès du grand public, mais aussi des professionnels.

Salon International de l'Agriculture
Evènement Plantae (Provence)
Fermes en ville (Orchies)
JNA (arènes de Lutèce – Paris)
Festival du Bon (Albi)
Festival de l'Eau (Amiens)
Ferme Expo Tours
FPC au Lac du Der
Paysalia (Lyon)



• La SFG - Les réseaux Sociaux

Tendances générales 2025

S1 : forte hausse de visibilité et d'engagement.

S2 : chiffres naturellement plus bas, mais croissance régulière des abonnés.

☞ L'année construit d'abord la portée (S1), puis consolide la communauté (S2).



Twitter

S1 : visibilité et interactions en hausse, mais perte d'abonnés.

S2 : volumes en baisse mais reprise des abonnements.

☞ Réseau difficile mais stable.

Focus 2026 : contenus courts, pratiques et humains.



LinkedIn

S1 : performances exceptionnelles.

S2 : baisse logique mais abonnés toujours en croissance.

☞ Réseau le plus fort de la SFG.

Focus 2026 : pédagogie + saisonnalité + contenus humains.



Facebook

Portée en hausse toute l'année.

Engagement plus faible, abonnés en hausse légère.

☞ Diffusion bonne mais interaction à renforcer.

Focus 2026 : formats interactifs (sondages, questions).



Instagram

S1 : pics de visibilité, forte progression.

S2 : volumes plus bas, mais abonnés en hausse.

☞ Très bon potentiel, conversion encore lente.

Focus 2026 : Reels courts + appels à l'abonnement.

Conclusion

La SFG progresse de manière régulière sur tous les réseaux :

☞ Visibilité construite en début d'année, communauté consolidée ensuite.

Priorité 2026 : augmenter la fréquence et l'interactivité pour convertir davantage d'abonnés.

• Les Relations Extérieures

Plante et Cité



Luc Bourigault en tant que Président de la SFG, assiste au Conseil d'Administration de Plante et Cité. La SFG est donc partie prenante dans les réflexions de cette instance qui représente les collectivités locales et les élus.

Excellence Végétale



La SFG garde un lien avec Excellence Végétale, puisque prestataire de service pour la mise en place annuelle du Label Rouge gazon (composition, validation, mise en place de la campagne). Chaque année un audit dispensé par Certipaq valide la prestation de services.

UNEP



chaque
jardin
compte

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

La SFG garde des contacts avec l'UNEP afin de pouvoir au mieux partager des expériences professionnels et/ou faire appel à des professionnels.

SEMAE



La SFG du fait de sa présence dans les locaux de SEMAE, garde des étroits liens professionnels avec la section gazon. Cela permet de partager des informations, et d'être associé à certains projets.



La SFG a été consultée dans le cadre de la présentation de l'enquête sur les bienfaits des gazons. Il a permis certaines prises de contacts.

UFS



La SFG et l'UFS échange ensemble sur certains sujets semences, qui concernent les professionnels de l'association.

Consortium SPOR&D

Un premier échange a été organisé avec le consortium Spor&D, dans le cadre d'une adhésion pour 2026 auprès de cette instance.

Fredon Occitanie



La SFG a été sollicitée par la FREDON OCCITANIE pour animer un atelier dans le cadre de leur journée JEVI du 18 Novembre 2025 "Gestion Economie en Eau des terrains de sports enherbés". Pierre Joly a représenté l'association au sein de cet atelier.

RAPPORT FINANCIER – Exercice 2025

PRODUITS D'EXPLOITATION		
Budget		37 000,00 €
Total au 31 décembre 2025	<i>Budget 2025</i>	30 188,86 €
Adhésions et supports année en cours	<i>15 000,00 €</i>	14 560,00 €
Réunions Extérieures	<i>8 000,00 €</i>	10 660,00 €
Conventions	<i>12 000,00 €</i>	2 000,00 €
Divers Produits	<i>2 000,00 €</i>	988,86 €
Produits constatés d'avance		1 980,00 €

CHARGES D'EXPLOITATION		
Budget		37 000,00 €
Total au 31 décembre 2025	<i>Budget 2025</i>	39 311,84 €
Frais de fonctionnement	<i>12 000,00 €</i>	12 676,62 €
Site Internet / Réseaux Sociaux	<i>14 000,00 €</i>	14 078,28 €
Réunions Extérieures	<i>10 000,00 €</i>	7 887,52 €
Divers Charges	<i>1 000,00 €</i>	4 669,42 €

SYNTHESE		
Total au 31 décembre 2025		195 489,79 €
. Solde compte courant		37 510,60 €
. Livret A		77 859,19 €
. Caisse		120,00 €
- Livret à terme		80 000,00 €

Vote des résolutions

Projet résolution n°1 : Après présentation du rapport d'activités 2025, l'Assemblée Générale donne son approbation des actions et orientations de l'association.

Nombre de votants	33
Pour	33
Contre	0
Abstentions	0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Projet résolution n°2 : L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier présenté par le Trésorier de l'association, décide d'approuver les comptes 2025, tels qu'ils ont été présentés.

Nombre de votants	30
Pour	30
Contre	0
Abstentions	0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Les Elections 2026

- **Collège Utilisateurs** : **6 postes d'administrateurs** étaient vacants ;

Gérald ALLORY	33 voix, élu pour 3 ans
Nicolas MARQUET	33 voix, élu pour 3 ans
Franck CHALOIN	33 voix, élu pour 3 ans

- **Collège Fournisseurs** : **-6 postes d'administrateurs** étaient vacants ;

BARENBRUG représentée par O. Bouty	33 voix, élu pour 3 ans
HYDRAPARTS, représentée par F. Brouillet	33 voix, élu pour 3 ans
COMPO EXPERT, représentée par P. Fort	33 voix, élu pour 3 ans
CAAHMRO, représentée par S. Soulas	33 voix, élu pour 3 ans

- **Collège Prescripteur-Individuel** : **3 postes d'administrateurs** étaient vacants ;

Gérard ANGOUJARD	33 voix, élu pour 3 ans
Laurent MIGNONNEAU	33 voix, élu pour 3 ans
Christophe SUBILEAU	32 voix, élu pour 3 ans

Nouvelle composition du Conseil d'Administration (22 janvier 2026)

Rappel des statuts modifiés en Mars 2009

Article 9 – Le Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'Administration ne peuvent recevoir aucune rétribution à raison des fonctions qui leur sont confiées. Des remboursements de frais sont seuls possibles. Ils doivent faire l'objet d'une décision expresse du Conseil d'Administration, statuant hors de la présence des intéressés : des justifications doivent être produites qui font l'objet de vérifications.

9.1 – Composition

L'association est administrée par un Conseil d'Administration composé au maximum de 40 membres actifs, personnes physiques élues ou désignées, représentant des collèges d'activité, des services de l'Etat, organisme ou fédérations selon le règlement intérieur.

- Les membres désignés (au nombre maximum de 10) sont maintenus en place jusqu'à désignation éventuelle d'un autre représentant par le service auquel ils appartiennent.

- Les membres élus (maximum 30) composés d'utilisateurs, de fournisseurs, de prescripteurs-individuels, de producteurs de gazons de placage. Ils sont élus pour 3 ans en Assemblée Générale Ordinaire.

Président d'Honneur : Jean-Marc LECOURT

Directrice : Bénédicte MAJOR RATEL

Membres désignés d'office :

Dorothee PYE - SEMAE

François Deneufbourg – Fnams

Collège « Utilisateurs » :

Gérald Allory

Franck Chalouin

Fabrice Chiavaro
Eric Fréville
Pierre Joly
Nicolas Marquet
Paul Morin
Vincent Savourat

Collège « Fournisseurs » :

Société BARENBRUG, représentée par Oriane Bouty
Société CAAMHRO, représentée par Stéphane Soulas
Société COMPO Expert, représentée par Pierrick Fort
Société DLF France, représentée par Noémie Petit
Société FRAYSSINET, représentée par Romuald Drignon
Société HYDRAPARTS, représentée par François Brouillet
Société ICL représentée par Thierry Girault
Société LES GAZONS DE France, représentée par Luc Bourigault
Société TEAM GREEN, représentée par Frédéric Lefebvre

Collège « Prescripteurs-Individuels » :

Gérard Angoujard
Laurent Mignonneau
Christophe Subileau

PERSPECTIVES 2026

- Le gazon est comme un couteau suisse : il est multifonctions :
- Le gazon naturel pour pelouse sportive d'élite devient un secteur de Haute Technologie
- La gestion des gazons naturels à vocation sportive ou d'agrément doit être connue et maîtrisée pour qu'ils soient entretenus avec un objectif d'obligations de résultats dans le respect des textes réglementaires.
- Le gazon est une plante de service environnementale

« Il faut fédérer, former, se faire connaître »

- Notre Vision : Proposer des solutions novatrices et responsables
- Notre Mission : Notre Équipe solidaire et innovante apporte au monde d'aujourd'hui et de demain un environnement plus vert et plus sain.
- Nos Valeurs : Privilégier le dialogue avec les parties prenantes et faire s'exprimer la recherche de l'intérêt général par rapport à un intérêt individuel.
- La SFG doit s'engager
- La SFG doit se présenter
- La SFG doit s'institutionnaliser
- La SFG doit poursuivre ses actions de formation
- La SFG doit s'investir dans le partenariat
- Le terme SFG doit être parlant !

En 2026, la SFG continuera à réunir l'ensemble des acteurs de la filière gazon, en se rapprochant de l'ensemble des interprofessions, fédérations, associations en lien avec

notre domaine d'activité et ainsi travailler collectivement autour de sujets communs (SEMAE, UFS, Plante et Cité, Spor&D, ...).

La SFG en 2026, poursuivra l'ensemble des travaux entrepris depuis plusieurs années :

- Le dossier « Gazon de Placage »
- La commission Pelouse Eco Durable poursuivra ses actions de révision du règlement technique
- La commission Vegetal Project poursuivra son activité et ses missions avec l'objectif du Livre Blanc
- La création d'une commission « Gestion de l'Eau »
- Communication active sur les réseaux sociaux

2026 sera également marquée par l'adhésion de la SFG au Consortium SPOR&D : L'adhésion de la SFG au consortium national Spor&D positionnerait l'association au cœur de la transition écologique du sport. Elle renforcerait sa crédibilité scientifique et institutionnelle, lui permettrait de contribuer aux référentiels nationaux sur les terrains sportifs durables et d'influencer les orientations techniques futures. En devenant le canal de représentation de la filière gazon, la SFG consoliderait son rôle fédérateur, accroîtrait son attractivité et renforcerait durablement sa visibilité et son impact à l'échelle nationale.

En 2026, la SFG continuera à réunir l'ensemble des acteurs de la filière gazon, en se rapprochant de l'ensemble des interprofessions, fédérations, associations en lien avec notre domaine d'activité et ainsi travailler collectivement autour de sujets communs (SEMAE, UFS, Plante et Cité, ...).

Enfin, la SFG a prévu d'être présente sur les différents salons professionnels 2026 à l'instar et de SALON VERT en particulier, et visitera les manifestations ayant un intérêt relationnel avec notre structure et filière.

La diffusion des Notes d'Humeur, de la Coulée Verte – revue de presse, sera poursuivie et la mise à jour régulière de son site internet.

BUDGET 2026

PRODUITS D'EXPLOITATION	
Budget	43 000,00 €
Adhésions et supports année en cours	21 000,00 €
Réunions Extérieures	8 000,00 €
Conventions/Cotisations exceptionnelles	12 000,00 €
Divers Produits	2 000,00 €

CHARGES D'EXPLOITATION	
Budget	43 000,00 €
Frais de fonctionnement/salons/réunions internes	15 000,00 €
Site Internet / Réseaux Sociaux	15 000,00 €
Réunions Extérieures	8 000,00 €
Divers Charges	5 000,00 €
Cotisation exceptionnelle - Consortium /Partenariat	5 000,00 €

COTISATION 2026 adoptées au CA du 8/12/2025	2026
ETUDIANT	0,00 €
PERSONNE PHYSIQUE / INDIVIDUEL	85,00 €
CENTRE DE FORMATION / ASSOCIATION / FEDERATION	320,00 €
BUREAUX D'ETUDES/ENTREPRISE : CA <2 000 000 €	150,00 €
BUREAUX D'ETUDES/ENTREPRISE : 2 000 000 <CA<3 800 000 €	550,00 €
BUREAUX D'ETUDES/ENTREPRISE : 3 800 000 € < CA < 7 600 000 €	675,00 €
BUREAUX D'ETUDES/ENTREPRISE : CA>7 600 000 €	885,00 €
SOUTIEN/PED/CONSORTIUM SPOR&D	1 500,00 €
Mécénat possible (remise de document cerfa)	

Vote des résolutions pour l'exercice 2026

Projet de résolution n° 4 : Après sa présentation, les membres du Conseil d'Administration donne son approbation sur le plan d'actions et le budget prévisionnel 2026

Nombre de votants	33
Pour	33
Contre	0
Abstentions	0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Projet de résolution n° 5 :

- Le Conseil d'Administration renouvelle la désignation d'un délégataire qui pourra signer au nom du délégant (Président), en sus de Luc Bourigault.
- Le Président, propose avec son accord, que Madame Bénédicte RATEL soit désignée en tant que délégataire.

Nombre de votants	33
Pour	33
Contre	0
Abstentions	0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.